



# L'ENSAPLV s'engage

Exposition de type thématique et transdisciplinaire interrogeant les problématiques de l'étude et de la fabrication de l'architecture, de la ville et du territoire.

L'exposition doit être proposée et portée par une personnalité engagée, enseignant de l'ENSAPLV ou non, ayant le statut affiché de commissaire d'exposition.

L'exposition se déploie sur une durée d'au moins un mois.  
Le budget alloué s'élève au maximum à 3 000 euros.

L'exposition fait l'objet d'un financement spécifique à évaluer dès l'appel d'offre (commissariat, organisation de l'exposition). Elle peut être réalisée en partenariats avec d'autres institutions publiques ou privées. Les pistes de partenariats possibles sont à préciser dès l'appel d'offre. Une convention préalable établira les engagements mutuels.

L'exposition fait l'objet d'une communication interne et externe (affiche, site Internet, RS, information mail, carton d'invitation papier ou numérique). Le vernissage a généralement lieu le jour suivant l'accrochage, en accord avec l'agenda de la direction.

## Fiche à remplir

Commissaire d'exposition :

Enseignant référent :

Thématique de l'exposition :

Lien de l'exposition à la pédagogie :

Espaces souhaités (1, 2 ou 3 travées) :

Dates souhaitées :

Projet et contenu de l'exposition :

Prénom :

Date et signature :

Nom :

Téléphone :

Mail :